

Groupe des Etats d'Afrique
des Caraïbes et du Pacifique
(Groupe ACP)



African, Caribbean and
Pacific Group of States
(ACP Group)

REFERENCE **ACP/25/010/16/mgf**
[Version finale]

Dakar, le 27 avril 2016

**DECISIONS ET RESOLUTIONS
DE LA 103^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
ACP TENUE A DAKAR (SENEGAL)
LES 26 ET 27 AVRIL 2016** *209*

SOMMAIRE *209*

DECISIONS

- N°1 GROUPE D'EMINENTES PERSONNALITES ACP
- N°2 GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL
- N°3 ÉTAT DES CONTRIBUTIONS DES ÉTATS MEMBRES
- N°4 RÉVISION DU BAREME DES CONTRIBUTIONS
- N°5 REPORT DE PAIEMENT DE CONTRIBUTION AU BUDGET DU SECRÉTARIAT ACP
- N°6 ECLATEMENT DU VIRUS ZIKA DANS LES CARAÏBES

RESOLUTIONS

- N°1 ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE ACP-UE
- N°2 PÊCHE
- N°3 TENSIONS RECENTES ENTRE BELIZE ET GUATEMALA
- N°4 QUATORZIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
- N°5 COTON
- N°6 SUCRE
- N°7 REVENDICATIONS ACCRUES DU VENEZUELA SUR LE TERRITOIRE DE GUYANA
- N°8 BANANE
- N°9 NOUVELLE APPROCHE INTEGREE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES

209

DECISION N°1/CIII/16
DE LA 103^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ACP
TENUE A DAKAR (SENEGAL) LES 26 ET 27 AVRIL 2016

GROUPE D'EMINENTES PERSONNALITES ACP

eoa

Le Conseil des Ministres ACP,

- Réuni à Dakar(Sénégal) les 26 et 27 avril 2016,

RAPPELANT les objectifs de l'Accord de Georgetown, notamment la consolidation et le renforcement de la solidarité au sein du Groupe ACP;

RAPPELANT la Décision No. 2/XCVI/12 adoptée par le Conseil des ministres ACP à Malabo, en décembre 2012, entérinant l'initiative du Secrétaire général de constituer un groupe d'éminentes personnalités (GEP) chargé d'élargir et d'approfondir les réflexions menées sur l'avenir du Groupe ACP dans ses régions et dans le Sud;

CONSIDERANT que le mandat confié au GEP consiste à envisager l'avenir du Groupe ACP dans un environnement mondial difficile et en mutation; à examiner les options de réforme du Groupe ACP pour le transformer en une organisation moderne en phase avec les aspirations et les attentes des citoyens de ses États membres; et à perfectionner ses organes décisionnels et son Secrétariat pour en faire un cadre renforcé et plus efficace de coopération et de partenariat;

CONSIDERANT que le 8^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu en Papouasie-Nouvelle-Guinée sera appelé à examiner le rapport du GEP ;

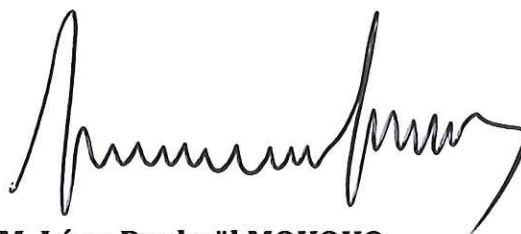
AYANT ENTENDU les grandes lignes du rapport final du GEP et les discussions menées à ce sujet ;

DÉCIDE:

1. **Salue** la finalisation du rapport du Groupe d'éminentes personnalités et se félicite de sa présentation prochaine au 8^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP pour examen et décision;
2. **Invite** toutes les délégations ACP à fournir suffisamment d'informations à leurs dirigeants dans la perspective du Sommet en Papouasie-Nouvelle-Guinée, compte tenu de l'importance primordiale que revêt le rapport du GEP dans le processus de réflexion en cours sur l'avenir du Groupe ACP ; et

2. **Invite** toutes les délégations ACP à fournir suffisamment d'informations à leurs dirigeants dans la perspective du Sommet en Papouasie-Nouvelle-Guinée, compte tenu de l'importance primordiale que revêt le rapport du GEP dans le processus de réflexion en cours sur l'avenir du Groupe ACP ; et
3. **Exprime** sa sincère gratitude à tous les membres du Groupe d'éminentes personnalités, présidé par Son Excellence Chief Olusegun Obasanjo, et les félicite pour les efforts inlassables et l'engagement exceptionnel dont ils ont fait preuve depuis la création de ce Groupe en mars 2013. *eoq*

Fait à Dakar, le 27 avril 2016



S. E. M. Léon Raphaël MOKOKO
Ministre du Plan et de l'Intégration
de la République du Congo
Président du Conseil des Ministres ACP

DÉCISION N°2/CIII/16
DE LA 103^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ACP
TENUE À DAKAR (SÉNÉGAL) LES 26 ET 27 AVRIL 2016

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU STATUT DU PERSONNEL

e29

Le Conseil des Ministres ACP,

- Réuni à Dakar (Sénégal) les 26 et 27 avril 2016;

VU l'Accord de Georgetown, notamment son article 25;

VU le Statut du personnel révisé du Secrétariat ACP [ACP/41/050/11 Rév.1] ;

VU l'Accord de siège conclu entre le Groupe ACP et le gouvernement belge en avril 1993 ;

CONSIDERANT la décision relative à la révision du Statut du personnel qu'il a adoptée lors de sa 101^e session;

VU le rapport du Groupe de travail des ambassadeurs sur la révision du Statut du personnel [ACP/41/016/16] ;

DÉCIDE d'approuver le mandat du Groupe de travail sur la révision du Statut du personnel, tel que recommandé par le Comité des ambassadeurs. e29

Fait à Dakar, le 27 avril 2016



S.E. M. Léon Raphaël MOKOKO
Ministre du Plan et de l'Intégration
de la République du Congo
Président du Conseil des ministres ACP

DÉCISION N°6/CIII/16
DE LA 103^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ACP
TENUE À DAKAR (SÉNÉGAL) LES 26 ET 27 AVRIL 2016

VIRUS ZIKA DANS LES CARAÏBES *209*

Le Conseil des ministres ACP,

- Réuni à Dakar (Sénégal) les 26 et 27 avril 2016 ;

RAPPELANT les objectifs de l'Accord de Georgetown, notamment la consolidation et le renforcement de la solidarité au sein du Groupe ACP;

VU le programme indicatif intra-ACP au titre du 11^e FED, en particulier son objectif 1.2 relatif au renforcement des systèmes de santé dans les pays ACP;

VU l'article 12B, paragraphe b (iii) de l'Annexe IV de l'Accord de Cotonou;

CONSIDERANT que les Etats des Caraïbes sont gravement touchés par le virus Zika qui s'est propagé en Amérique, et notant son impact potentiel sur les plans économique et social;

CONSIDERANT que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le virus Zika était une urgence de santé publique de portée internationale ;

NOTANT que les gouvernements des Etats de la région Caraïbes ont agi de façon anticipative et qu'ils accordent une attention prioritaire à ce problème de santé et adoptent une approche multisectorielle pour éradiquer la maladie;

CONSIDERANT que l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé œuvrent en collaboration avec les Etats des Caraïbes pour informer des risques du virus Zika, promouvoir la prévention et améliorer la surveillance de la maladie ;

NOTANT que cette nouvelle situation d'urgence sanitaire souligne la nécessité de prendre sans délai des mesures pour renforcer les secteurs sanitaires dans les pays ACP, comme l'a recommandé le Conseil des ministres ACP à la suite de l'épidémie d'Ebola ;

NOTANT également les efforts consentis par la "Caribbean Public Health Agency (CARPHA) » pour fournir une assistance technique à la région, notamment à travers des tests de dépistage du virus Zika;

DECIDE:

- **Charge** le Comité des ambassadeurs ACP d'engager des discussions avec l'UE, en vue d'apporter une réponse urgente à cette situation critique à laquelle sont confrontés les Etats membres de la région Caraïbes, en approuvant une allocation financière appropriée sur les ressources intra-ACP du 11^e FED;
- **Demande** au Comité des ambassadeurs de faire en sorte que les modalités d'allocation des ressources et de passation de contrat soient en adéquation avec l'urgence de la situation. *209*

Fait à Dakar, le 27 avril 2016



S.E.M. Léon Raphaël MOKOKO
Ministre du Plan et de l'Intégration
de la République du Congo
Président du Conseil des ministres ACP